#

* Date : 20-11-2008
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2008000958
* Author : SERVICE PUBLIC FEDERAL INTERIEUR

Agrément comme entreprise de sécurité et application de l'article 4 de la loi du 10 avril 1990. - Renouvellements. - Modifications

Par arrêté du 22 septembre 2008, le renouvellement de l'agrément comme entreprise de sécurité est accordé à Xelec SPRL, établie à 2275 Gierle, Hemeldonk 15, anciennement établie à 2275 Lille, Achterstenhoek 4A, sous le numéro 20 0834 49 pour une période de dix ans à partir du 9 mai 2006.

Le changement d'adresse de l'entreprise porte ses effets au 2 août 2004.

Par arrêté du 22 septembre 2008, le renouvellement de l'agrément comme entreprise de sécurité est accordé à Aveni Technics SPRL, établie à 1570 Galmaarden (Tollembeek), Plaatsstraat 42, anciennement établie à 9500 Geraardsbergen, Flierenhoek 1, sous le numéro 20 0997 74 pour une période de dix ans à partir du 20 octobre 2008.

Le changement d'adresse de l'entreprise porte ses effets au 30 mai 2005.

Par arrêté du 10 octobre 2008, le renouvellement de l'agrément comme entreprise de sécurité est accordé à Electriciteitswerken Deserranno SPRL, établie à 8020 Oostkamp, Legeweg 145, anciennement établie à 8310 Brugge, Hofmeierlaan 20, sous le numéro 20 0125 18 pour une période de dix ans à partir du 19 juin 2007.

Le changement d'adresse de l'entreprise porte ses effets au 26 janvier 2004.

Par arrêté du 10 octobre 2008, le renouvellement de l'agrément comme entreprise de sécurité est accordé à Varel SA, établie à 2360 Oud-Turnhout, Bosdreef 35, anciennement établie à 2300 Turnhout, Hertsenstraat 37, sous le numéro 20 0415 29 pour une période de dix ans à partir du 23 juillet 2008.

Le changement d'adresse de l'entreprise porte ses effets au 15 février 2008.